

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL.2020.06.22-011 - Demande de subvention auprès du Département de la Gironde pour la mise en place du portail numérique de la bibliothèque de Parempuyre.

L'an deux mil vingt, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle L'Art Y Show, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 29
- Nombre de procurations : /
- Absent : /
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 juin 2020

PREFECTURE
DE LA GIRONDE
25 JUN 2020
Bureau du Courrier

Madame Catherine DURAND a été désignée secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
DE SOUZA Bernard	X		
PONS Annie	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel	X		
TURBÉ Roselyne	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
SAUX Brigitte	X		
VERDIER Marc	X		
FLOIRAC Nicole	X		
VALLEJO Annie	X		
DEL-POZO Irma	X		
BRIC Jean-François	X		
GUILBAULT Nicky	X		
CHHIM Catherine	X		
VINCE Bernard	X		
DURAND Catherine	X		
BREGILLE Jean-Luc	X		
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X		
DELPLANQUE Emmanuel	X		
PIALLEPORT Thierry	X		
LOVISI Marc	X		
ROZE Benjamin	X		
LALANNE Nicole	X		
FARTHOUAT Jean-Marc	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
CONTU Karine	X		
PIGEAT Stéphane	X		
DOS SANTOS Roméo	X		
AMRA Julia	X		

DEL.2020.06.22-011 - Demande de subvention auprès du Département de la Gironde pour la mise en place du portail numérique de la bibliothèque de Parempuyre.

Rapporteur : Benjamin DERVIEUX

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'avis favorable de la Commission Vie locale / Vie associative / Culture en date du 15 juin 2020 ;

La Ville de Parempuyre s'est engagée dans une politique de modernisation de l'ensemble de ses services qui passe, notamment, par un déploiement progressif des outils numériques. Ainsi, la Ville a mis en place en janvier 2019 son nouveau site internet, suivi, en décembre 2019 de l'ouverture d'un portail usager permettant notamment aux familles de gérer leurs inscriptions sur le service Enfance Jeunesse et de régler l'ensemble de leurs factures en ligne (enfance jeunesse, EMA, bibliothèque, concessions funéraires...).

La Ville de Parempuyre a poursuivi son action en 2020 avec la création d'un espace public numérique au sein de la bibliothèque en janvier dernier. Dans le cadre de cette action globale, il paraît pertinent de proposer aux usagers de la bibliothèque la possibilité d'accéder en ligne à l'ensemble des ressources documentaires offert par la bibliothèque municipale.

Dans l'hypothèse où l'aide publique sollicitée serait accordée, le plan de financement de cette opération pourrait être constitué de la manière suivante :

Dépenses		Recettes	
Montant H.T. du portail numérique	5 439,00 €	Subvention Département	1 630,00 €
T.V.A.	1 087,80 €	Autofinancement	4 896,80 €
Montant T.T.C.	6 526,80 €	TOTAL	6 526,80 €

Il vous est donc demandé d'autoriser Madame le Maire à solliciter un financement de 1 630 € auprès du Département de la Gironde.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Benjamin DERVIEUX,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

- ✚ **Approuve** le projet de mise en service d'un portail numérique pour la bibliothèque municipale.
- ✚ **Autorise** Madame le MAIRE à demander une subvention auprès des services du Conseil départemental de la Gironde d'un montant de 1 630 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Béatrice
Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 2 juin 2020
Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre